



# BILAN DE MI-MANDAT

## 2014-2017

FINANCES COMMUNALES

AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

CADRE DE VIE

DÉMOCRATIE LOCALE

DÉPLACEMENTS

ÉCONOMIE

ÉNERGIES

ENFANCE ET JEUNESSE

HABITAT ET VIVRE ENSEMBLE

SOLIDARITÉS

VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE  
ET CULTURELLE

### LE BILAN À MI-MANDAT

Entre continuité et nouveautés, découvrez à travers 11 thématiques comment s'est concrétisée l'action municipale depuis 2014. Pour aller plus loin, discuter de ces réalisations et préparer celles à venir, **vous avez rendez-vous le MARDI 28 NOVEMBRE À 20H en mairie pour une réunion publique** consacrée à ce bilan et aux perspectives.



### UN SITE POUR ALLER + LOIN

Découvrez le bilan,  
action par action, sur le site  
[bilan.ville-crolles.fr](http://bilan.ville-crolles.fr)

# Finances communales

« Maintenir la qualité des services publics et continuer d'investir, grâce à la réduction des dépenses de fonctionnement, sans augmenter la fiscalité locale ni recourir à l'emprunt »

Le contexte de baisse des recettes de la commune s'explique par **une diminution importante des dotations versées par l'État** aux collectivités territoriales et une contribution à l'effort de redressement des finances nationales, soit pour Crolles -1,287 M€ de DGF entre 2014 et 2017. A cela s'est ajoutée une **plus grande contribution de Crolles à l'effort de péréquation** en faveur des collectivités à faibles ressources (1,4 M€ versés entre 2014 et 2017 au FPIC\*). En parallèle, d'importants efforts de modernisation et de rationalisation de l'action publique (diminution des charges à caractère général, négociation des marchés publics, économies d'énergie, optimisation du fonctionnement des services) ont permis de réaliser des économies substantielles : - 600 000 € en 2015, - 500 000 € en 2016 et -200 000 € en 2017. Cette **baisse des dépenses** a compensé la disparition progressive de la DGF. Dans le même temps, l'effort porté sur les charges de personnel a permis de les maintenir à un niveau stable (hors transferts de compétences). Et cela malgré des réformes portant sur les carrières et rémunérations qui auraient pu avoir un effet mécanique à la hausse.

## Investissement : les réalisations s'accroissent

Côté investissements, comme c'est le cas habituellement, le début de mandat a permis de mener à bien des réalisations mises en œuvre par le mandat précédent. Dans le même temps ont été engagés de nouveaux grands projets, dont les études sont maintenant terminées et qui vont donner lieu à réalisations. Parallèlement,

## Une dette saine

Une renégociation, engagée par la mairie fin 2015, a permis de transformer à taux fixe 2 emprunts structurés qui présentaient un risque potentiel de dérapage des taux d'intérêt. Aujourd'hui Crolles conserve un taux d'endettement raisonnable (9,3%), soit en dessous de 10% des recettes de fonctionnement (taux moyen des communes : 10,4%).

des programmes pluriannuels ont été poursuivis, voire amplifiés pour certains, à l'instar de l'amélioration énergétique, de l'accessibilité des bâtiments publics ou de l'aménagement de voiries. Enfin, d'autres travaux de maintenance ont été réalisés, comme ce fut le cas avec la réfection complète de la toiture du Projo, l'aménagement progressif du Moulin des Ayes, la réfection du mur d'escalade à la Marelle, le porche et la porte du gymnase Guy Bolès, la remise en état de la via ferrata, la création de l'espace fitness au Parc Jean-Claude Paturel ou la reconversion de l'ancienne bibliothèque en centre de loisirs.

\* Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales.

\*\* A titre indicatif, en 2017 le total des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 14 M€.

# 1,3 M€

Le montant des économies de fonctionnement cumulées entre 2015 et 2017\*\*

**LES TAUX D'IMPOSITION SONT RESTÉS IDENTIQUES POUR LES TROIS TAXES COMMUNALES**

(taxe d'habitation : 11,73%,  
taxe foncière sur le bâti : 20,92%,  
taxe foncière sur le non bâti : 61,11%).



## Transferts de compétences

Dès sa création, **La Communauté de communes Le Grésivaudan (CCG)** avait comme compétences obligatoires le développement économique et les transports, ainsi que les ordures ménagères en compétence optionnelle imposée. Elle s'est dotée progressivement d'autres compétences, facultatives, qui ont permis d'autres transferts à la demande des communes. Ainsi, Crolles a transféré à la CCG, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, **la gestion de la médiathèque** puis, un an plus tard, **la gestion du service "Petite enfance"**. D'un point de vue comptable, **ces transferts sont neutres budgétairement** car ils ont donné lieu à une diminution de recettes équivalente aux dépenses transférées (gestion des bâtiments et services concernés, charges de personnel). Le prochain transfert de compétence concerne la gestion des Zones d'Activités Économiques, rendu obligatoire par la loi NOTRE de 2015, et qui sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2018, en même temps que la gestion de l'eau et de l'assainissement qui deviendra elle-aussi compétence intercommunale.



# Agriculture et environnement

« Préserver un environnement équilibré, entre espaces d'activités agricoles et nature valorisée »

Le maintien des équilibres entre zones urbanisées et espaces naturels passe par le soutien à une agriculture diversifiée et dynamique. Témoin de cette volonté, la **création d'une association foncière agricole** dans les coteaux redynamise un secteur gagné par la forêt et apporte une réponse concrète à des porteurs de projets en manque de terre à cultiver. Autre exemple dans le secteur du Pré blanc, où une **convention de mise à disposition de 8 000 m<sup>2</sup> de terres agricoles** communales a permis la création d'une exploitation bio. Pour discuter de ces évolutions, le **comité des Espaces agricoles et naturels** a été réactivé en début de mandat. Il réunit chaque trimestre élus et agriculteurs pour traiter des sujets qui concernent la gestion des espaces naturels, des coteaux jusqu'à la plaine. Du côté des **espaces verts**, leur gestion raisonnée et différenciée se poursuit **sans recours aux produits phytosanitaires**. Un symbole : le parc Jean-Claude Paturel, labellisé en 2015 **Refuge LPO** par la Ligue de Protection des Oiseaux.

## C'EST EN COURS

Le projet de **digue pare-blocs au dessus du Fragnès** se concrétise. Les travaux ont débuté en octobre afin de protéger ce secteur du risque d'éboulement provenant des contreforts de la Chartreuse.



La création d'une association foncière ouvre la voie au retour d'une activité agricole dans les coteaux

## C'EST NOUVEAU

Depuis 2015, la cuisine centrale prépare régulièrement un repas **constitué de céréales et légumineuses** (protéines végétales). Objectif : diminuer la quantité de viande pour respecter l'environnement et les préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé.



Le parc Jean-Claude Paturel, poumon vert de la commune, dispose de nouveaux équipements pour permettre à tous les habitants de se l'approprier

## C'EST EN COURS

Après les travaux menés au cours du précédent mandat sur les équipements jugés prioritaires, la seconde phase de **mise en accessibilité des bâtiments communaux** s'est ouverte à partir de 2015, sur la base d'un agenda programmé de 6 ans. Les chantiers en cours concernent le groupe scolaire Cascade-Soleil, la MJC, le gymnase Guy Bolès, le boulodrome, le Foyer Arthaud, et plusieurs toilettes publiques.

# Cadre de vie

« Promouvoir la qualité du cadre de vie et animer la vie locale »

Les projets **Quartier Durable** et **Cœur de ville** servent de fil conducteur pour dessiner, à moyen-long terme, la ville de demain en créant un véritable lien entre le centre et la zone d'activités. La qualité visuelle devrait aussi être améliorée par la mise en œuvre d'un **Règlement Local de Publicité**, favorisant l'équilibre entre grandes enseignes et commerces de proximité. Ailleurs, les aménagements de proximité se poursuivent : le haut de Montfort est passé à **l'assainissement collectif** en 2016, tout comme, dans une moindre mesure, la rue Jean Vilar. Et côté patrimoine, sa valorisation se poursuit, à l'image de la **restauration du Moulin des Ayes** et la mise en place d'une **signalétique d'information** près des principaux sites historiques. Un nouveau site internet, patrimoine.ville-crolles.fr, propose même de poursuivre l'expérience en ligne pour découvrir autrement le patrimoine historique de Crolles. Enfin, la qualité du cadre de vie passe aussi par l'attention portée à la sécurité dans le cadre du **Plan Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**. L'action coordonnée de la Gendarmerie et des 5 agents de la Police municipale est renforcée depuis la mise en place d'un **système de radio-communication commun** à l'échelle du Grésivaudan.

## C'EST NOUVEAU

La première édition de la **Fête du Parc**, en juin 2017, a trouvé son public. Autre nouveauté qui anime la vie locale : l'événement "ça brasse à Crolles", qui a réuni au printemps une dizaine de brasseurs de bières locales pour soutenir l'activité du marché dominical.

# Démocratie locale

« Améliorer et favoriser l'écoute, la concertation, l'information »

Samedis citoyens, ateliers participatifs, réunions publiques, comité consultatif, réunions de quartiers, de proximité, sans oublier la soirée des vœux du Maire... **Ces rendez-vous ont jalonné la première partie de mandat** dans l'objectif d'informer et de faire participer les citoyens sur les projets qui les concernent. La proximité entre la commune et ses habitants passe aussi par l'attention portée à **l'accès aux droits** : déposer un dossier de demande de logement, en savoir plus sur les aides proposées aux seniors, étudier en direct le montant d'un éventuel coup de pouce financier pour un camp de vacances... Chaque jour des professionnels reçoivent les habitants et les conseillent. Et ce lien se poursuit en ligne : avec **deux nouveaux sites internet** (ville-crolles.fr et iciville-crolles.fr) et **une page Facebook** qui offre un outil supplémentaire au dialogue citoyen. La démocratie locale a aussi été marquée par deux grands temps forts : **l'expérimentation du vote alternatif** lors des élections présidentielles (puis pour le choix des noms du futur Eco-quartier), ainsi que la **visite du Président de la République François Hollande**, qui a remis leur première carte électorale à une centaine de jeunes dans le cadre d'une cérémonie de citoyenneté exceptionnelle.

## C'EST NOUVEAU

Installés en entrée de ville, **deux nouveaux panneaux lumineux** complètent le parc déjà composé de quatre unités, disposées devant la mairie et sur l'avenue de l'Abbaye.

# 65

Soit le nombre de réunions d'information et de concertation proposées aux habitants depuis 2014.



La rue des Sources, actuellement en chantier, participera à l'embellissement de la ville et fera la part belle à tous les modes de déplacements pour relier le bas et le haut de la commune

## C'EST EN COURS

Un comptage des flux de circulation (tous modes de déplacements confondus) a été réalisé ces derniers mois sur les principaux axes de la commune. Ce diagnostic servira de base à l'élaboration d'un **Plan local de déplacements**, véritable outil d'aide à la décision sur la pertinence des aménagements de voirie à réaliser pour favoriser les déplacements doux et permettre encore plus de mixité des usages (piétons, vélos, voitures, transports en commun, ...) quand c'est possible.

# Déplacements

« Améliorer et diversifier nos déplacements »

C'était en septembre 2016. Des personnages mis en scène dans une série d'affiches placardées dans les rues reprenaient le même slogan : "Bougeons autrement !". La commune lançait alors la **campagne "Crolles en modes actifs"** pour inviter à changer nos habitudes de déplacements et profiter d'un **réseau piéton-cycles qui ne cesse de grandir**. Témoins la nouvelle piste créée en 2016 sur la rue des Bécasses et celle en cours de réalisation sur la rue des Sources et sa prolongation jusqu'à l'allée Aimé Césaire. Côté transports en commun, l'offre continue de s'étoffer sous l'impulsion de la Communauté de communes. **La Citadine B**, en service depuis 2016, est une nouvelle réponse aux besoins de déplacements intra-muros, en particulier pour les seniors, dont le service rendu sera évalué par le Grésivaudan.

Un chantier majeur est en cours, **l'ouverture de la rue des Sources**, une nouvelle voie **pour tous les modes de déplacements**. Un axe parallèle à la rue Ambroise Croizat pour irriguer tout le secteur d'activités et rejoindre les futurs logements de l'Écoquartier.

## C'EST NOUVEAU

**Six totems** ont été installés dans les rues de Crolles pour aider à se repérer sur le réseau piétons-cycles, avant la mise en place d'une **signalétique directionnelle** programmée pour 2018. En complément, **un plan de poche**, assorti d'indications de temps de parcours à vélo ou à pied est désormais disponible.



Le zone d'activités économiques, témoin du dynamisme et de l'attractivité de Crolles

## C'EST EN COURS

Dans le cadre de ses marchés publics, la commune indique aux entreprises candidates le nombre d'heures de travail pour lesquelles elles devront **faire appel à de la main d'œuvre en situation d'insertion**. C'est le cas pour le chantier de la rue des Sources (1880 heures au total) et pour la construction de la digue du Fragnès (1920 heures). Ces chiffres sont comparables à ceux du chantier de la médiathèque, qui avait, entre 2013 et 2014, fait l'objet de 1980 heures d'insertion.

## Énergies

« Développer des consommations raisonnées et plus économes en énergie »

Les économies d'énergie, et au-delà leurs effets positifs sur l'environnement sont au cœur d'une politique globale symbolisée par **l'extinction de l'éclairage public** une partie de la nuit. Après une phase d'expérimentation, accompagnée d'une large concertation avec la population, cette extinction est effective depuis 2016. Avec des résultats plus que positifs puisque la consommation d'énergie pour l'éclairage public a été divisée par deux par rapport à son niveau de 2012, **entraînant une économie budgétaire de plus de 56 000€ par an**. Cette baisse significative s'explique aussi par la poursuite du **programme de modernisation du parc d'éclairage** et le remplacement progressif des luminaires anciens par des lampes basse consommation. En parallèle, les économies dégagées servent à financer la **mise en place de l'éclairage à détection** dans les quartiers d'habitat collectif. Plus de 100 points lumineux seront ainsi équipés d'ici à la fin de l'année 2017, aux Charmanches, aux Ardillais et aux Clapisses.

## C'EST EN COURS

Les économies d'énergie passent aussi par la poursuite du **programme d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics**. Depuis 2014, les principaux chantiers ont vu l'achèvement de la rénovation thermique du gymnase Léo Lagrange, la transition au gaz naturel des chauffages de la cure et du foyer Arthaud, la fin des travaux de réhabilitation de l'Atelier et de l'Espace Andréa Vincent, ainsi que la rénovation de la toiture du Projö.

## Économie

« Soutenir le dynamisme économique et la création d'emplois diversifiés »

Les efforts pour dynamiser l'activité économique s'inscrivent dans un contexte de mutation, marqué par le **transfert imposé de la gestion des Zones d'activités économiques** vers la Communauté de communes ainsi qu'une participation forte de la Ville de **6 millions d'euros** au projet de recherche et développement Nano2017. De plus la commune reste active pour **aider à la création d'activités diversifiées**, en particulier dans les ateliers relais communaux (création d'un espace de coworking) ou à travers le **projet Triangle**, qui prévoit la création d'un pôle d'activités dans le périmètre du futur Ecoquartier. Dans la zone d'activités, la **modification du PLU** opérée en 2015 a permis de plafonner les surfaces d'implantation et de mieux maîtriser les nouvelles implantations commerciales. Le soutien au commerce de proximité s'est aussi concrétisé par la création de zones bleues pour **faciliter l'accès aux commerces** et plus globalement dans le projet de revitalisation du **Cœur de Ville**. Dans le domaine de l'insertion, les partenariats noués avec **l'ADEF et Solid'Action** se poursuivent : 800 heures de travail par an sont notamment allouées à l'entretien du Parc Jean-Claude Paturel par du personnel en insertion, en lien avec le service espaces verts de la Ville.

## C'EST NOUVEAU

Un diagnostic est en cours pour répertorier les différents panneaux de signalisation des entreprises et commerces de proximité. L'objectif sera ensuite de proposer **une nouvelle signalétique d'information locale**, plus homogène et mieux répartie sur l'espace public.



La consommation énergétique de l'éclairage public a diminué de 38% entre 2014 et 2016

## C'EST NOUVEAU

De l'énergie produite à Crolles. C'est désormais une réalité depuis l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de bâtiments publics et de particuliers. A l'initiative de ce projet impulsé par la commune, la société **Grési21**, qui rassemble citoyens et collectivités dans la production locale d'énergie renouvelable. Au total, ce sont 250 000 kWh qui seront produits chaque année à Crolles pour alimenter le réseau de distribution national. L'équivalent de la consommation annuelle de 120 foyers.



L'application des nouveaux rythmes scolaires a coïncidé avec la mise en œuvre d'un Projet Educatif de Territoire qui renforce la qualité de l'accueil périscolaire

## C'EST EN COURS

Les **activités proposées aux 11-17 ans** font le plein au Projo. 665 jeunes ont participé à au moins une activité depuis 2014, avec un taux de remplissage qui frôle les 75 %. Ce succès permet d'aller plus loin avec certains jeunes qui deviennent acteurs de leurs projets. Depuis 2014, 17 d'entre eux ont reçu une aide financière de la Ville pour réaliser leur projet. Dans le même temps, l'effort pour accompagner les jeunes en décrochage s'est poursuivi : **13 chantiers éducatifs** ont été menés depuis 2014 et ont concerné 39 jeunes.

# Enfance et jeunesse

« Placer l'enfance et la jeunesse au cœur des actions »

Le **Projet Éducatif de Territoire (PEDT)**, élaboré en concertation avec la communauté éducative en 2015, sert désormais de fil conducteur à l'ensemble des acteurs qui interviennent dans la journée de l'enfant. Tous poursuivent les mêmes objectifs qui se traduisent dans les projets d'écoles et les activités périscolaires : l'autonomie, l'épanouissement, le vivre ensemble et la citoyenneté, ainsi que l'ouverture au monde. Cette vision partagée permet d'appréhender la journée de l'enfant dans sa globalité et de garantir à tous les mêmes conditions de réussite. En parallèle, la mise en œuvre du PEDT s'accompagne d'un effort continu de **formation du personnel communal**. Plus de 60 agents ont été ou sont formés à la gestion de groupe et à la définition d'un projet pédagogique, avec une attention toute particulière portée à la qualité des contenus proposés en lien avec les associations partenaires.

## C'EST NOUVEAU

Entre 2014 et 2015, **l'intégralité du parc informatique des écoles a été renouvelé**. La commune a ensuite progressivement équipé chacune des classes des quatre groupes scolaires de **vidéo projecteurs interactifs**.

# Habitat et vivre ensemble

« Diversifier l'habitat afin de mieux répondre aux besoins »

La création de 400 logements dans le futur Ecoquartier témoigne d'une politique volontariste dans le domaine de l'habitat pour tous. Depuis 2014, **35 nouveaux logements sociaux ont été construits** sur la commune : 12 dans la seconde tranche de l'Écocentre, 9 dans la résidence Villa Victoria (rue Charles de Gaulle) et 14 dans la résidence Alpha Majoris (à proximité de la caserne des sapeurs-pompiers – livraison en 2018), portant le total à 785 logements, soit 23 % de l'ensemble du parc résidentiel. Ces efforts se traduisent également dans le domaine de la **lutte contre la précarité énergétique** (réhabilitation thermique de la résidence Val de Marne en 2015 dans la continuité des réalisations précédentes au Soleil, aux Charmanches et aux Ardillais, assortie d'un accompagnement à la maîtrise de la consommation énergétique des locataires) et dans l'attention portée aux **liens entre habitants**, à travers, par exemple, la création ces dernières années de 72 jardins partagés (dont récemment 5 nouvelles parcelles au Val de Marne).

## C'EST EN COURS

Le futur **Ecoquartier** sortira de terre aux abords du Parc Jean-Claude Paturel à partir de 2019-2020. Les habitants sont au cœur de sa conception au moyen de nombreuses réunions publiques et ateliers thématiques organisés ces derniers mois. Parmi les points forts du projet, la place donnée à **l'habitat participatif**. Un appel à projets est en cours pour permettre aux personnes candidates de concevoir collectivement leur futur logement. De la même manière, les locataires du Gas travaillent avec le bailleur social OPAC 38 sur un projet de relogement dans le secteur de l'Agrion. En parallèle, la ville a signé la **charte des Ecoquartiers**, première étape vers la labellisation officielle, qui traduira à terme les objectifs sociaux et environnementaux du projet.



La seconde tranche de l'écocentre donne un avant-goût du futur Ecoquartier aux abords du Parc Jean-Claude Paturel

## C'EST NOUVEAU

Pensée dans le cadre du projet Cœur de ville, la future construction d'une **résidence seniors** permettra de créer environ 60 logements adaptés au maintien à domicile le plus longtemps possible. Lire aussi en page 10.

# Solidarités

« Renforcer l'entraide et le lien social »

La solidarité revêt de multiples facettes en direction de toutes les personnes "fragiles" et avec une attention particulière au **vieillessement**. Pour prévenir le risque d'isolement chez les seniors, des sorties culturelles, qu'ils choisissent eux-mêmes, sont proposées et des temps de loisirs leur sont ouverts tout au long de l'année avec un accompagnant du service développement social. Des ateliers et conférences thématiques (sur le maintien à domicile, la conduite, le sommeil, la mémoire) sont également organisés. Plus globalement, **les espaces d'échanges** ont largement occupé l'agenda local. Le colloque sur les violences faites aux femmes ou plus récemment un festival dédié à la parentalité ont permis d'engager la réflexion sur ces thématiques. Ces temps forts font écho à des actions concrètes qui témoignent d'un **réel engagement politique** : la cérémonie de parrainage républicain organisée en mairie en 2016, le rôle joué par la commune dans la création d'un collectif d'aide à l'accueil des migrants en Grésivaudan, la mise à disposition de logements pour l'accueil de réfugiés ou de femmes victimes de violences conjugales en sont autant d'exemples. Ces actions vont dans le sens du **travail de fond mené par le CCAS** pour soutenir les personnes en difficulté. Fait marquant en 2015 : le montant des aides alimentaires a été revalorisé de 15 % en direction des foyers les plus modestes.

## C'EST EN COURS

Dans la lignée du SEL (système d'entraide et d'échange local entre citoyens) qui a vu le jour en 2014, la commune soutient les **initiatives qui participent à créer du lien social**. Les ateliers informatiques pour les seniors (ou toute personne touchée par la fracture numérique) ou la mise en place des Incroyables comestibles (initiative qui consiste à cultiver des fruits et légumes dans l'espace public pour en faire profiter à tous) sont deux exemples récents qui ont bénéficié de l'appui de la commune pour leur mise en œuvre (mise à disposition de locaux, aide à la communication, etc.).



Le colloque sur les violences faites aux femmes a permis de mettre en lumière cette thématique bien au-delà des frontières de Crolles

## C'EST NOUVEAU

Crolles est engagée dans une **coopération décentralisée avec la ville de Zapatoca** en Colombie, en étroite collaboration avec les associations L'Ecole de la Paix et Tetraktys, et avec le soutien financier du Ministère des Affaires Etrangères. Une convention fixe les contours de ce partenariat de trois ans. En 2017, le projet est entré dans sa phase concrète à travers plusieurs événements : le voyage en Colombie d'une classe de Bac Pro Machinisme agricole et une semaine culturelle dédiée aux échanges avec Zapatoca dans le cadre de l'année France-Colombie. En point d'orgue, la récente visite de la Maire de Zapatoca, suivie de celle de l'Ambassadeur de France en Colombie pour activer le volet économique du projet auprès des entreprises crolloises.

# Vie associative, sportive et culturelle

« Développer la vie associative, sportive et culturelle pour le plus grand nombre »



Le nouveau mur d'escalade de la Marelle a été inauguré cette année à l'occasion du lancement de saison "Faites du sport"

## C'EST EN COURS

La réflexion menée ces derniers mois avec l'EMC et Musica Crolles, les deux écoles de musique de la commune, devrait aboutir dans les prochains mois à **l'extension de l'Espace Paul Jargot** pour leur apporter les meilleures conditions d'enseignement et de pratique.

« **Ville active et sportive** ». Ce label obtenu en 2016 récompense la politique sportive de Crolles ainsi que l'engagement des clubs et des bénévoles pour une pratique sportive ouverte à tous. Parmi les atouts de la commune figure **la qualité de ses équipements**, à l'image des derniers nés : le nouveau mur d'escalade de La Marelle, 4 terrains de pétanque supplémentaires et un espace fitness en libre accès au parc Paturel. Autre distinction, dans le domaine culturel cette fois : l'Espace Paul Jargot est désormais **Scène ressource du Département de l'Isère**. Une reconnaissance qui renforce son rôle structurant sur le territoire en matière de politique culturelle. Une **culture de proximité**, faite par et pour les habitants, à l'image des **habitants-relais** qui accueillent des artistes en résidence chez eux. Les actions de **médiation culturelle** se poursuivent également, dans les écoles et jusqu'au pied des immeubles, comme l'a montré la dernière présentation de saison organisée au cœur du quartier des Ardillais. Sans oublier le nouveau concept de **musique classique au parc** : chaque début d'été, un concert gratuit est proposé sous l'aubade.

## C'EST NOUVEAU

associations.ville-crolles.fr. Le **nouveau portail des associations**, lancé en 2017, simplifie les relations entre la ville et les clubs. Les responsables associatifs peuvent en quelques clics, faire leurs demandes de parution dans l'Agenda, s'inscrire au forum ou déclarer leurs prochaines manifestations.

## Et vous ? Qu'en pensez-vous ?

Ce bilan de mi-mandat a déjà fait l'objet de deux ateliers participatifs, associant les élus, des représentants du monde associatif, des acteurs économiques, des partenaires institutionnels, ainsi que des habitants conviés au hasard par téléphone. Après un temps d'échanges sur ce qui a été réalisé, les participants ont pu soumettre leurs idées pour l'avenir.



### Nicolas Perillat-Charlaz

Je trouve positive la dimension humaine donnée aux projets. Par exemple ce qui est fait pour accompagner le vieillissement de la population. Si je devais donner un axe de progrès, ce serait sur la culture. Même si beaucoup de choses sont déjà faites, j'aimerais qu'on mette encore plus l'accent sur les pratiques alternatives, avec des concerts, des expos. Du street art au métal, le panel est large !



### Éliane Deriz

J'ai apprécié l'exposé sur les finances de la commune. Je trouve que la politique budgétaire est cohérente, c'est important. Je retiens aussi la diversité des sports, des commerces... J'ai aussi dit que j'étais opposée à l'installation de chaînes de restauration rapide.



### Stéphane Chuilon

On sent que c'est un vrai combat pour réguler l'implantation de grandes surfaces. C'est compliqué mais c'est crucial pour maintenir le petit commerce. Ce soir je retiens aussi le projet de résidence seniors, c'est un joli projet. A mon avis, je pense aussi qu'on peut encore améliorer les contenus périscolaires, il reste des choses à faire.

**CONTRIBUEZ EN LIGNE !**

**Vous avez jusqu'au lundi 20 novembre pour réagir et proposer vos idées en ligne sur le site [bilan.ville-crolles.fr](http://bilan.ville-crolles.fr)**

Une synthèse de ces apports sera ensuite présentée à l'occasion de la réunion publique consacrée au bilan de mi-mandat.

**BILAN  
DE MI-MANDAT  
2014-2017**

**RÉUNION PUBLIQUE**

**Mardi 28 novembre 2017 - 20h**  
**“Le bilan de mi-mandat 2014-2017”**

**> LIRE EN PAGE “REGARD” DE CE MAGAZINE**